Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213503642-20251210-124_12_2025-DE

Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2025

Le mercredi dix décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le jeudi quatre décembre conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 29 membres.

Nombre de conseillers en Exercice : 29	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de conseillers présents : 25	Nombre de votants : 26
Nombre de procurations : 1	Nombre de votes pour : 26
	Nombre de votes contre : 0

Étaient présents :

M. GUÉRET Sébastien, Mme LE BOULER Valérie, M. MORVAN Arnaud, Mme LAMART Dominique, M. BODIN Gilles, Mme NEDJAR Nadia, M. LAMBALLAIS Antoine, Mme PRONIER Valériane, M. NICOLLE Henri, M. JULIEN Loïc, Mme SERRE Muriel, Mme CLOAREC Béatrice, M. CHENAIS Anthony, M. DE BEL AIR Gilles, M. BOUVET Gaëtan, Mme BLANCHARD Agnès, Mme LESAGE Catherine, M. BOURTOURAULT Michel, M. RIVOAL Jacques, M. RAVEL Claude, Mme FLORET Karine, M. BELLANGER Rodolphe, Mme FONTENAY Julie, M. DELINOTTE Thibault, Mme BOZEC Nolwenn.

Absents Excusés :

M. MENEUST Philippe procuration à Mme BLANCHARD Agnès, M. GUETTE Christian, Mme COENT Annie, M. CHAHID Mohamed.

M. Jacques RIVOAL a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 4 décembre 2025 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 1er octobre 2025 est lu et arrêté.

124_12_2025 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – LIQUIDATION – ENGAGEMENT ET PAIEMENT DE NOUVELLES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026 – OUVERTURES DE CREDITS

Madame Nadia NEDJAR, Adjointe déléguée aux Finances, expose au conseil :

Vu l'article L1612-1 du CGCT ;

Les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2026 seront soumis au vote du Conseil Municipal en mars 2026.

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'exécutif d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement du 1er janvier jusqu'à l'adoption du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors reports et non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Ceci est possible sur autorisation de l'organe délibérant.

Considérant que les dépenses réelles d'investissement prévues au budget de l'année 2025, hors crédits afférents au remboursement de la dette, s'élèvent à 4 113 216 € (représentant le total des dépenses d'équipement

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213503642-20251210-124_12_2025-DE

communales votées, hors dette, yc. Décision modificative 1 et hors restes à réaliser), la limite maximale de crédits d'investissement utilisables avant le vote du budget primitif 2026 est donc le ¼ de ce montant, soit 1 028 304 €.

Afin de permettre le bon fonctionnement de la collectivité avant le vote du budget principal 2026**, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire en vertu de l'article décrit ci-dessus à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite des montants suivants,** (ces ouvertures de crédits seront reprises au budget 2026) :

Pour le Budget principal : 624 514€

CHAPITRES « OPERATIONS	LIBELLES	FONCTION	NATURE indicative	MONTANT OUVERT
Chapitre opération 134	Travaux Eglise Saint Martin (pointe, filets, corniches …)	312	2313	15 650 €
Chapitre opération 201	Tronçonneuse	511	2158	800 €
Chapitre opération 201	Godet Trapèze	511	21573	2 200 €
Chapitre opération 201	Détecteur fuite de Gaz	020	2158	650 €
Chapitre opération 201	Divers equipements ou Aléas	020	2188	12 000 €
Chapitre opération 201	Matériel inondation (pompe, coussin absorbeurs …)	11	2156	2 500 €
Chapitre opération 201	Mobilier Police	11	2184	250 €
Chapitre opération 201	Installation livraisons Cuisine centrale	281	2158	2 000 €
Chapitre opération 201	Reparation Plaques Espace Texier	348	2158	6 500 €
Chapitre opération 201	Equipements pour Evenements associatifs	348	21848	4 900 €
Chapitre opération 201	Coffret electrique pour evenementiel	348	215738	1 200 €
Chapitre opération 201	Microstation Logement locatif	518	21538	12 000 €
Chapitre opération 215	Aménagement paysager voie d'insertion RD34	511	2128	35 000 €
Chapitre opération 211	Opération de renouvellement urbain	515	2313	25 000 €
Chapitre opération 217	Divers informatique	020	21838	4 600 €
Chapitre opération 205	Informatique et telephonie ALSH	331	21838	4 400 €
Chapitre opération 218	Restauration de l'église St Leonard	324	2313	18 030 €
Chapitre opération 205	ALSH et extension ecole Petit Prince (facturations 1er trimestre)	331	2313	367 162 €
Chapitre opération 205	ALSH et extension ecole Petit Prince (facturations 1er trimestre)	211	2313	109 672 €
TOTAL				**624 514 €**

- **Délibération approuvée à l'unanimité**

Pour extrait conforme,

Le Maire, Sébastien Guéret



